Élections CAP n°4
Adjoints administratifs et corps techniques



Penda DIOUM



Jonathan JEANNE



Vanessa ASANI



Marthe LAJUZAN

3 bonnes raisons de voter pour l'UNSA

1 Des femmes et des hommes engagés

Voter UNSA, c'est choisir des représentants investis dans leur métier, proches de votre quotidien et engagés à vos côtés.

2 Un syndicalisme libre et responsable

Choisir l'UNSA, c'est faire le choix d'une organisation autonome, qui porte un dialogue social moderne et responsable pour défendre notre institution et ses personnels.

3 Des services concrets et modernes

Applications, simulateurs, guides, portail numérique… L'UNSA innove pour vous informer, vous accompagner et vous simplifier le quotidien.

L'UNSA négocie et revendique pour vous !

Nos revendications pour les Adjoints administratifs et corps technique

- Mieux caractériser les postes de catégorie C et développer des recrutements adaptés à ces fonctions spécifiques.
- Mettre en place des examens professionnels annuels permettant d'évoluer de AA en AAP2
- Augmenter le taux des avancements du grade d'AAP2 vers AAP1 à hauteur de 20 % (au lieu de 15 %).
- Développer des promotions en catégorie B avec un minimum de 50 postes par an.
- Programmer à nouveau un examen professionnel CBSUP, une année sur deux.
- Instaurer des concours internes organisés par la CDC avec une affectation CDC pour l'accès en catégorie B, à hauteur de 50 postes/an.

Mesures spécifiques PFT

- Créer un plancher d'augmentation à 9 % et un plafond à 16 % sur 3 ans.
- Obtenir une augmentation de la PFT en cas de changement de corps à 20 % et à 15 % en cas de changement de grade.
- Augmenter de 8 % minimum la PFT lors d'une mobilité.
- Révision annuelle des grilles PFT nouvel entrant.

Nos revendications communes aux fonctionnaires

- Soutien de la revendication de l'UNSA au niveau national concernant l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation des grilles indiciaires.
- Permettre l'intégration des fonctionnaires en détachement au terme de la première année.
- Être force de proposition, pour le moment venu, renégocier, à la fois les lignes directrices de gestion (LDG) de Promotion/ Avancement et les LDG Mobilités.
- Mettre en place une pré-commission de promotion au choix, en y associant les organisations syndicales.
- S'assurer que chaque agent bénéficie d'un retour RH en cas de proposition pour une promotion ou un avancement.
- Respecter l'interclassement de promotion/ avancement après mobilité.
- Assurer un recrutement régulier et équilibré de personnels bénéficiant de la RQTH dans l'ensemble des grades et corps de la Fonction publique.

Santé et Prévoyance

- Améliorer la participation de l'employeur.

L'UNSA, engagée à vos côtés

2027 – 2030, ensemble on continue !

Retrouvez toutes nos infos et nos applications sur notre portail